

PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Crips Île-de-France

→ **Publics scolaires**

2023
2024



L'éducation pour la santé en milieu scolaire, et si vous en faisiez une priorité?

En milieu scolaire, nos animations participent à la promotion de la santé des élèves et à l'amélioration du climat scolaire. Ainsi, nous invitons les établissements à intégrer notre partenariat dans la démarche d'École promotrice de santé et du parcours éducatif de santé. Nous bénéficions d'**un agrément national du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** et des trois agréments académiques franciliens.

Nos interventions sont déclinées sur différentes thématiques de santé et en corrélation avec le cadre réglementaire posé par la loi française :

Éducation à la sexualité

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène... » *Code de l'éducation - article L.312-16* ➤

« Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité ainsi qu'une obligation de sensibilisation des personnels enseignants aux violences sexistes et sexuelles et à la formation au respect du non-consentement. » *Code de l'éducation - article L.121-1* ➤

Prévention des consommations de drogues

« Une information est délivrée sur les conduites addictives et leurs

risques, notamment concernant les effets neuropsychiques et comportementaux du cannabis, dans les collèges et les lycées, à raison d'au moins une séance annuelle, par groupes d'âge homogène. » *Code de l'éducation - article L.312-18* ➤

Bien-être

« Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescents. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative. Ainsi, la promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie. » *Bulletin officiel n°5 du 4 février 2016* ➤

Écrans et jeux vidéo

« La formation à l'utilisation responsable des outils et des ressources numériques est dispensée dans les écoles et les établissements d'enseignement (...). Elle comporte une éducation aux droits et aux devoirs liés à l'usage de l'internet et des réseaux (...). Elle contribue au développement de l'esprit critique, à la lutte contre la diffusion des contenus haineux en ligne et à l'apprentissage de la citoyenneté numérique. Cette formation comporte également une sensibilisation sur l'interdiction du harcèlement commis dans l'espace numérique, la manière de s'en protéger et les sanctions encourues en la matière. Cette formation comporte également une sensibilisation à l'impact environnemental des outils numériques ainsi qu'un volet relatif à la sobriété numérique. » *Code de l'éducation - article L.312-9* ➤

LES THÉMATIQUES PROPOSÉES

Pour chaque thématique, différents sujets peuvent être abordés en fonction des besoins des personnes participantes.

Éducation à la sexualité

- Le consentement.
- L'attirance et les premières fois.
- Les discriminations liées à la sexualité et au genre.
- Les risques et stratégies de prévention.
- Les moyens de protection et de contraception...

Prévention des consommations de drogues

- Les motivations à consommer.
- Les effets sur la santé.
- Les stratégies de réduction des risques.
- Les différents types d'usage.
- La pression des pairs...

Bien-être

- Les sources de bien-être et de mal-être.
- Les facteurs de protection et de vulnérabilité.
- L'estime de soi.
- Les émotions.
- La demande d'aide...

Écrans et jeux vidéo

- Les multiples usages des écrans.
- Les aspects positifs et négatifs des écrans.
- Le temps passé sur les écrans et son impact...

LES PUBLICS

Le Crips propose des actions envers :

- Les élèves d'école élémentaire.
- Les collégiens.
- Les lycéens.
- Les apprentis.
- Les professionnels des équipes éducatives.
- Les parents.

LA DÉMARCHÉ D'INTERVENTION DU CRIPS IDF

Nos actions se basent sur les concepts d'éducation pour la santé définis par la Charte d'Ottawa en 1986. Au cours de chaque animation, l'animateur ou l'animatrice ouvre un espace d'échange et de débat adapté à la thématique.

Notre équipe s'appuie également sur les principes généraux d'animation :

- L'interactivité.
- Les outils pédagogiques.
- Les besoins des personnes.
- Le débat.
- La réflexion sur les normes et les représentations.

La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'entourage des publics bénéficiaires.

Intégrer les équipes éducatives et les parents dans nos projets,

à travers des séances de prévention spécifiques, est fondamental. Le travail partenarial avec le milieu scolaire et avec les parents enrichit les efforts de prévention auprès des différents publics. Cette collaboration permet de développer des messages communs sur l'éducation pour la santé.

Nous proposons systématiquement aux équipes éducatives et aux parents des **actions d'information / sensibilisation**, en amont des interventions auprès des publics cibles. Elles favorisent une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips IDF, assurent un relais et une orientation adaptés selon les besoins du public.

En raison d'un nombre important de demandes chaque année, nous favorisons l'accès à nos interventions selon certains critères, notamment : le territoire prioritaire, le type de structure, la temporalité de la demande et le respect des modalités d'organisation.

COMMENT BÉNÉFICIER DE NOS ACTIONS ?

Les actions du Crips IDF sont financées par le Conseil régional d'Île-de-France, l'Agence régionale de santé, la Ville de Paris et L'Inca.

Votre structure est éligible à nos programmes si vous êtes :

- Un lycée public ou privé conventionné.
Projets **Paroles d'Ados, Inter'Action, Tabado, À Nous les Forces.**
- Un centre de formation d'apprentis.
Projets **Paroles d'Ados, Inter'Action, Tabado.**
- Un collège parisien.
Projet **Paroles d'Ados.**
- Un collège hors Paris : intervention possible sous réserve de financement par la structure demandeuse.
- Une école élémentaire.
Projet **Feel Good.**

NOS MODALITÉS D'ORGANISATION

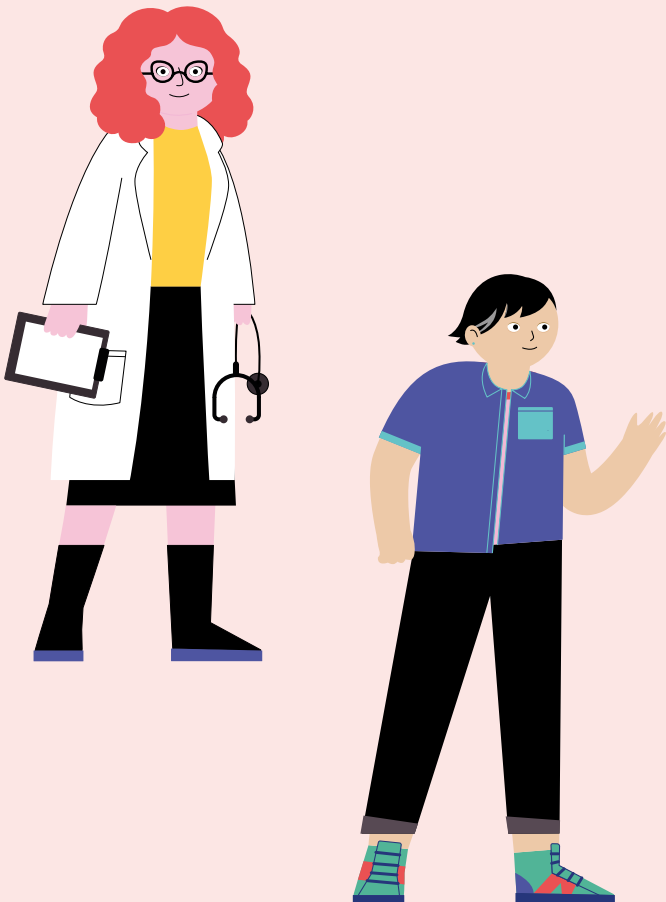
- Animation-débat de 1h à 2h selon les publics.
- Nombre minimum de participants pour une animation : **5 personnes** (en deçà, l'animation ne pourra avoir lieu).
- L'animation concerne un groupe entier (groupe classe par exemple).
- Lieux d'intervention : **au sein de votre structure** dans une salle adaptée (type salle de cours).
- À la fin des interventions, les animateurs ou animatrices du Crips IDF peuvent mettre à disposition des participants des **supports de prévention** (brochures, préservatifs, etc.). Quelques minutes peuvent être réservées pour répondre aux questions individuelles et si besoin orienter vers des personnes et lieux ressources adaptés.

En cas d'annulation

Une action annulée par la structure, à moins de trois jours ouvrés, ne pourra pas être reprogrammée.

Pour les lycées et CFA

Nos actions sont à destination des classes entrantes (niveaux 4 et 5 : secondes générales et professionnelles, 1^{re} année de CAP, BAC PRO, etc.). Le Crips IDF intervient aussi auprès des jeunes bénéficiant de dispositifs spécifiques (DIMA, ULIS, etc.), grâce à une équipe d'animation formée et d'outils pédagogiques appropriés. À préciser lors de votre inscription.



LES ENGAGEMENTS DU CRIPS IDF

L'ensemble des actions sont réalisées par le Crips IDF et ses partenaires.

Tous nos partenaires ont été sélectionnés et répondent à des critères d'exigence et de qualité, en cohérence avec notre démarche d'intervention.

Une charte de l'animation concernant nos actions de prévention a été mise en place.

Elle est disponible sur simple demande. Cette charte formalise la mise en œuvre du programme et permet d'assurer le bon déroulement des interventions. L'ensemble de l'équipe d'animation s'engage à la respecter.

Les animateurs ou animatrices vous contacteront en amont de leurs interventions pour les modalités d'organisation et obtenir des informations sur le contexte et vos besoins spécifiques.

LES ENGAGEMENTS DE VOTRE STRUCTURE TROIS RÈGLES INCONTOURNABLES

1. La présence d'un adulte de la structure tout au long des animations est obligatoire.

Cette présence en continu est recommandée. Cette personne doit s'engager à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur ou l'animatrice. Il s'agit d'inscrire au mieux les séances dans le quotidien des participants.

2. Le respect des modalités d'organisation.

Voir le paragraphe « Nos modalités d'organisation ».

3. Évaluation des projets.

Chaque projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation annuelle. Elle permet d'améliorer la qualité de nos interventions. Si vous bénéficiez de nos actions, votre structure sera sollicitée pour contribuer à l'amélioration des actions menées.

En cas de non-respect de ces conditions d'organisation, les intervenants du Crips ne pourront pas assurer l'animation.

CALENDRIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Référez-vous à la fiche du projet auquel vous souhaitez inscrire votre établissement.



Paroles d'Ados

Une animation-débat de 2 heures par groupe

À l'adolescence, les jeunes ont déjà acquis des connaissances et des savoir-faire grâce aux interventions qu'ils ont pu avoir au cours de leur vie. Les actions développées par le Crips IDF sont conçues dans cette continuité et visent à accompagner les jeunes dans l'adoption de stratégies de prévention favorables à leur santé.

Nous proposons systématiquement aux équipes éducatives et aux parents des actions d'information/sensibilisation, en amont des interventions avec les jeunes. Elles favorisent une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips IDF, assurent un relais et une orientation adaptés selon les besoins du public.

Mise en œuvre

- Une animation-débat de 2 heures pour chaque classe.
- Une animation-débat de 2 heures pour l'équipe éducative.
- Une animation-débat de 2 heures pour les parents.

Objectifs

- Favoriser l'expression des participants autour de leurs représentations et connaissances.
- Aider les participants à identifier des stratégies de prévention appropriées.
- Permettre aux participants de repérer les lieux et personnes ressources.

Thématiques

- Éducation à la sexualité.
- Prévention des consommations de drogues.
- Bien-être.
- Écrans et jeux vidéo.

Qui peut en bénéficier ?

- Les lycées (classes de seconde) : Une thématique au choix par établissement.
- Les centres de formation d'apprentis (première année) : Deux thématiques au choix par établissement.
- Les collèges parisiens (4^e et 3^e) : Une thématique au choix par établissement.

Le projet Paroles d'Ados est financé par le conseil régional d'Île-de-France pour les lycées et CFA et par la mairie de Paris pour les collèges parisiens. Il est donc gratuit pour les établissements.

Pour
vous
inscrire

Inscription

Pour les lycées d'Île-de-France et collèges (uniquement à Paris)

1. du 26 juin au 20 octobre 2023

Inscriptions en ligne et instructions des dossiers.

Attention : pour des animations à programmer sur le premier trimestre de l'année scolaire, les inscriptions doivent être réalisées au plus tard le 15 septembre 2023.

2. du 26 juin au 22 décembre 2023

Validation des demandes d'intervention.

Pour les CFA d'Île-de-France

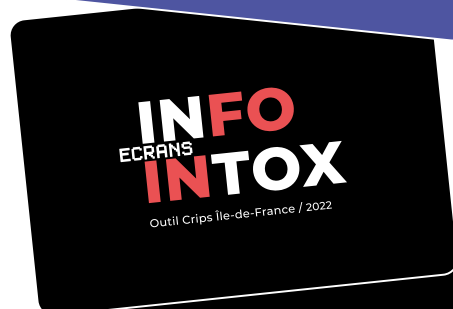
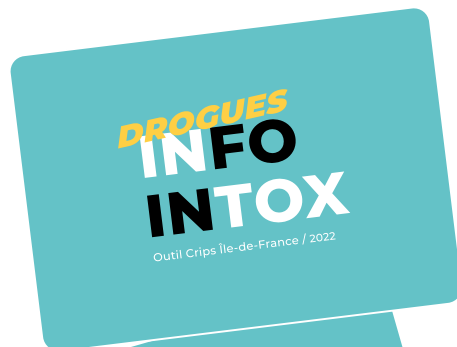
Inscription jusqu'au 22 décembre 2023.

Pour les actions sur devis ou financement spécifique

Effectuer une demande directement auprès de prevention@lecrips.net

Publics scolaires

- lycées
- CFA
- collèges



Paroles d'Ados

Un projet plébiscité par les lycées franciliens

En 2021-2022, **198 structures**
ont bénéficié du projet
Paroles d'Ados, principalement
des lycées.

Au total, **1 667 actions**
ont été réalisées dont
50,9% sur la thématique
«éducation à la sexualité».

97% des établissements
se disent satisfaits
des interventions du Crips.

Les thèmes les plus abordés à la demande des élèves lors de ces animations

Éducation à la sexualité

Rapport de pouvoir et consentement
VIH / IST / moyen de protection / dépistage
Égalité filles - garçons

Prévention des consommations de drogues

Motivations à consommer
Réduction des risques
Contextes de consommation

Bien-être

Les sources de bien-être
Les sources de mal-être
La relation d'aide

Écrans et jeux vidéo

Les aspects positifs des écrans
Les aspects négatifs des écrans
Les réseaux sociaux

Inter'action

Un projet au plus proche des recommandations en matière d'éducation à la sexualité

Le projet Inter'action s'adresse aux jeunes des lycées et des centres de formation des apprentis (CFA) d'Île-de-France. Au collège et au lycée, la loi prévoit trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, assurées par les équipes éducatives ou par des partenaires extérieurs.

À travers ce projet, nous proposons aux lycées et aux CFA un projet respectant la mise en place de trois séances annuelles sur la vie affective et sexuelle, tout en s'appuyant sur le développement des compétences psychosociales des jeunes en lien avec cette thématique.

Mise en œuvre

- Une animation-débat de 2 heures pour l'équipe éducative.
- Une animation-débat de 2 heures pour les parents.
- Trois animations-débats de 2 heures, avec chaque classe, sur le développement des compétences psychosociales appliquées à l'éducation à la sexualité.

Objectifs

- Renforcer les connaissances des jeunes sur les thématiques liées à la vie affective et sexuelle.
- Développer la capacité des jeunes à mettre en œuvre des stratégies de prévention adaptées à leurs besoins.
- Favoriser le développement des compétences psychosociales des jeunes.
- Soutenir les compétences éducatives spécifiques à la promotion de la santé des équipes éducatives et des parents.

Thématiques

- Chaque séance permettra de travailler une des thématiques principales de l'éducation à la sexualité :
- Consentement / violences sexistes et sexuelles.
 - Risques et protection.
 - Égalité des genres et orientations sexuelles.

Bénéficiaires

- Les lycées (classes de seconde).
- Les centres de formation d'apprentis (première année).

Inscription

Le projet est proposé sur devis. Il peut être financé par votre établissement ou par le Budget d'autonomie éducative francilien-BAEF, un dispositif de la Région IdF qui existe depuis maintenant 3 ans. Tous les lycées franciliens peuvent en bénéficier pour le

Publics scolaires

→ lycées

→ CFA



financement d'actions éducatives, dont fait partie la prévention santé jeunes.

Nous vous invitons à aller sur la page dédiée <https://lycees.iledefrance.fr/budget-dautonomie> qui vous donnera toutes les informations nécessaires pour le solliciter.

Pour inscrire votre établissement, vous pouvez contacter les chargées de projet référentes :

Fanny Gaucher

fgaucher@lecrips.net
01 84 03 96 56

Jihenne Tliba

jtliba@lecrips.net
01 84 03 96 78

Compétences psychosociales

Les compétences psychosociales identifiées comme prioritaires sur les enjeux de vie affective et sexuelle, et qui seront développées chez les jeunes sont :

- Avoir conscience de soi : savoir penser de façon critique.
- Prendre des décisions constructives : capacité à faire des choix responsables.
- Communiquer de façon constructive : communication efficace.
- Résoudre des difficultés : capacité d'assertivité et de refus.

Pour aller plus loin

Un guide à l'usage des équipes éducatives



Paroles de pros un guide pour accompagner les équipes éducatives dans l'éducation à la sexualité

À travers ce guide, nous avons voulu partager notre expérience et notre expertise avec la communauté éducative, afin de vous permettre de mettre en place des actions de prévention.

Ludique, pédagogique et interactif, ce guide s'articule autour de six grands axes qui sont :

- L'actualisation des connaissances sur la santé sexuelle des jeunes.
- La mise en place d'un projet de prévention au sein de l'établissement scolaire.

- Des éléments de posture en animation.
- La présentation d'outils d'animation.
- Des ressources complémentaires.
- L'offre d'accompagnement du Crips pour les acteurs éducatifs.

Comment construire un projet ?
Qui impliquer ? Comment animer un débat ? Quelle posture dois-je avoir ? Quels sont mes objectifs ?
Toutes les réponses à ces questions sont dans ce guide.

Tabado

Un projet d'accompagnement à l'arrêt du tabac chez les jeunes

En 2022, 15% des jeunes consomment quotidiennement du tabac contre 25% en 2017 (Escapad, 2022).

Les consommations de tabac à l'adolescence diminuent mais restent élevées.

On assiste depuis les quinze dernières années à une augmentation des inégalités sociales dans la consommation quotidienne de tabac, notamment chez les jeunes (Pasquereau 2017). En effet, la consommation quotidienne de tabac à 17 ans est presque deux fois plus élevée parmi les apprentis (38,4%) que chez les lycéens (22%), (Escapad, 2022). Les élèves des lycées professionnels sont également touchés par une consommation plus importante de tabac: ils fument deux fois plus quotidiennement que les élèves des filières générales et technologiques (Le Nezet, 2016).

Tabado, un projet probant

L'intervention Tabado vise à développer une offre de proximité gratuite par un professionnel de santé qui intervient directement auprès des jeunes de 15 à 20 ans dans les CFA et lycées professionnels pour un accompagnement vers l'arrêt du tabac.

Tabado s'inscrit dans le Plan Cancer 2014-2019 qui vise la mise en place d'une stratégie nationale coordonnée de lutte contre le tabagisme. Il est porté par l'Institut national du Cancer (INCa).

Objectif

Accompagner les jeunes consommateurs de tabac vers l'arrêt du tabac.

Thématique

Prévention des consommations de tabac.

Bénéficiaires

- Les lycées professionnels.
- Les centres de formation d'apprentis.
- Les centres Epide.
- Les écoles de la 2^e Chance (E2C).

Mise en œuvre

Le programme Tabado se décline en 4 temps:

- 1. Une séance d'information collective d'une heure pour tous les élèves:**
 - Informer sur les effets du tabagisme, sur la manipulation de l'industrie du tabac et sur les moyens existants pour arrêter de fumer.
 - Motiver les fumeurs à arrêter de fumer.
 - Recruter les fumeurs volontaires pour les consultations individuelles et les sessions collectives.
- 2. Un renforcement de la sensibilisation au programme via des stands:**
 - Informer les élèves de l'existence du programme et l'intérêt qu'ils pourraient avoir à y participer.
 - Recruter les fumeurs volontaires pour les consultations individuelles et les sessions collectives.
- 3. Une consultation individuelle avec un professionnel de santé:**
 - Inclure définitivement le jeune dans l'intervention (consentement signé du jeune et de ses parents si nécessaire).

Publics scolaires

- lycées
- CFA
- Epide
- E2C



→ Faire un diagnostic personnalisé du tabagisme du jeune.

→ Proposer un sevrage adapté au type de tabagisme et au sujet.

4. Deux séances collectives avec les fumeurs:

→ Soutenir l'arrêt et prévenir les rechutes.

→ Améliorer les compétences psychosociales telles que le contrôle perçu ou l'auto-efficacité.

Inscription

Tabado est financé par l'Institut national du Cancer (INCa), proposé gratuitement à un nombre limité d'établissements. Le projet peut être mis en place plus largement sous réserve de financement de l'établissement. Le Crips peut vous accompagner dans la recherche de financement.

Pour inscrire votre établissement, vous pouvez contacter la chargée de projet référente:

Hela Nasraoui
hnasraoui@lecrips.net
01 84 03 96 83



À Nous les Forces

Améliore le climat scolaire,
booste ta motivation
et développe ta créativité!

Dès 2013, le ministère de l'Éducation nationale promeut le développement des compétences psychosociales (CPS) à l'école par le biais du Parcours éducatif de santé. En 2020, la démarche « École promotrice de santé » incite les actions de promotion de la santé basées sur le développement des CPS, identifiées comme un socle commun à l'ensemble des enseignements et des actions menées en faveur de la santé des élèves.

Ce projet a pour objectif le développement des compétences psychosociales des lycéens et des lycéennes, afin de promouvoir un climat scolaire favorable au bien-être global des élèves.

Mise en œuvre

Le projet À Nous les Forces est fondé sur la formation et l'accompagnement à l'action des équipes éducatives volontaires qui souhaitent mettre en place des ateliers sur le développement des compétences psychosociales avec leurs élèves.

Il se compose :

- D'une formation de trois jours à destination des enseignants.
- De l'accompagnement des équipes éducatives à la mise en place et à l'animation de 6 ateliers d'une heure sur les compétences psychosociales.
- De temps d'échanges individuels ou collectifs sur la mise en application des séances.

Objectifs

Promouvoir les compétences psychosociales des jeunes en s'appuyant sur le concept des « forces » en psychologie positive, et développer des comportements favorables à la santé.

Thématiques

- Bien-être.
- Gestion des émotions.

Bénéficiaires

Un projet animé par les enseignants formés, au bénéfice des lycéens et lycéennes qu'ils accompagnent.

Inscription

Le projet À Nous les Forces est financé par le Conseil régional d'Île-de-France, proposé gratuitement à un nombre limité de lycées.

En dehors de ce financement, le projet peut être mis en place sous réserve de financement de l'établissement.



Si vous souhaitez mettre en place le projet dans votre établissement, le Crips peut vous accompagner dans la recherche de financement.

Pour inscrire votre établissement, vous pouvez contacter la chargée de projet référente :

Léa Vanbuckhave

lvvanbuckhave@lecrips.net

01 84 03 96 68

Label Édusanté, pour votre établissement !

Ce label valorise l'action d'un établissement en matière de promotion de la santé. Il est proposé aux établissements volontaires dans le cadre de la généralisation de la démarche École promotrice de santé et est attribué pour une période de trois ans.

Il se décline sur trois niveaux ce qui le rend accessible dès que l'école, le collège ou le lycée concerné met en place projets et instances en lien

avec la promotion de la santé des élèves et des personnels. La labellisation peut être portée par les conseils d'école et les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) et s'appuyer sur différents partenariats.

Pour plus d'information <https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante>

HPV dans les collèges

« Les papillomas, je n'en veux pas »

Le Crips IDF s'engage sur le sujet des papillomavirus en proposant un module d'animation dédié aux collégiens de Pantin (93) et de Cergy (95) : l'histoire du virus, sa contagiosité, les souches les plus dangereuses et les moyens de s'en protéger (vaccination, préservatifs, dépistage). Une campagne de prévention et un jeu sur les HPV ont été créés pour encadrer et animer les séances, durant lesquelles les thématiques IST et parcours de santé des adolescents sont aussi abordées.

En amont de ces séances, les responsables pédagogiques, infirmières scolaires et enseignants de SVT sont formés par le Crips sur le sujet des HPV.

Le projet se déploie sur des territoires ayant une couverture vaccinale HPV inférieure à la moyenne nationale et un faible taux de dépistage frottis.

Mise en œuvre

- Une animation-débat de 2 heures, en classe, avec l'implication de l'enseignant de SVT ou de l'infirmière scolaire.
- Des formations auprès des responsables pédagogiques et infirmières scolaires des établissements partenaires.

Objectifs

- Augmenter le niveau de connaissance des collégiens et de la communauté éducative sur les HPV.
- Développer l'esprit critique des collégiens.
- Faire de la prévention sur les cancers HPV-induits.
- Augmenter leur volonté de prendre soin de leur santé et de se protéger contre les HPV.
- Leur donner accès à des sites/ personnes ressources fiables.

Thématiques

- Définition des HPV.
- Modes de transmission des HPV.
- Moyens de protection et prévention cancers HPV-induits.
- Pathologies induites.
- Les fake news/idées reçues.

Bénéficiaires

- Les collèges (4^e, 3^e).

Inscription

Le projet « Les papillomas, je n'en veux pas » est financé et proposé gratuitement à un nombre limité de collèges et sur certains territoires en Île-de-France. Le projet peut être mis en place plus largement sous réserve de financement de l'établissement. Si vous souhaitez mettre en place le projet dans votre établissement, le Crips peut vous accompagner dans la recherche de financement.

Pour inscrire votre établissement, vous pouvez contacter la chargée de projet référente :

Fanny Forestier
fforestier@lecrips.net
01 84 03 96 64



Feel Good

Un projet d'animation pour promouvoir le bien-être global des enfants

Les compétences psychosociales, au cœur du projet Feel Good, sont qualifiées de « levier clé de la promotion de la santé » et de « facteur de protection générique de la santé » par le Rapport complet de Santé Publique France d'octobre 2022.

L'objectif de ce projet est de proposer un socle des compétences psychosociales et émotionnelles, fondamentales pour la réussite éducative et le bien-être global des enfants. Le mouvement de l'éducation positive considère que le nouveau rôle de l'école doit être à la fois celui d'enseigner des compétences pour la réussite éducative, et aussi pour le bien-être (Seligman, 2009). Depuis 2019, le projet Feel Good a accompagné 2733 enfants de classes de CM1 et CM2 d'écoles de Seine-et-Marne (77), Seine-Saint-Denis (93), Val-d'Oise (95) et Paris (75).

Mise en œuvre

Feel Good est un projet en trois axes qui s'inscrit dans la durée en incluant l'environnement de l'enfant :

→ La formation de l'équipe enseignante sur deux jours.

→ Le développement des compétences psychosociales des enfants de 8 à 12 ans : dix ateliers auprès des enfants co-animés par le professeur et le Crips.

→ La sensibilisation des parents à travers trois séances.

Les séances auprès des enfants sont centrées sur des activités ludiques, leur permettant de mieux appréhender les émotions, de mieux communiquer, d'identifier leurs forces de caractère, de résoudre des problèmes et bien d'autres thématiques.

Objectifs

Il s'agit d'un projet de développement des compétences psychosociales des enfants, qui vise à promouvoir le bien-être global et à améliorer le climat scolaire.

Thématiques

→ Bien-être.

→ Gestion des émotions.

Bénéficiaires

→ Les enfants de 8 à 12 ans en classes de CM1 et CM2.

Inscription

Le projet Feel Good est financé par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, proposé gratuitement sur certains territoires.

En dehors de ce financement, le projet peut être mis en place sous réserve de financement de l'établissement.

Si vous souhaitez mettre en place le projet dans votre école, le Crips peut vous accompagner dans la recherche de financement.

Pour inscrire votre établissement, vous pouvez contacter la chargée de projet référente :

Alexia Théodosiou
atheodosiou@lecrips.net
01 84 03 96 57

Publics scolaires

→ école élémentaire
CM1 et CM2



Ateliers à la carte !

Si vous souhaitez une intervention sur une thématique spécifique (par exemple : le harcèlement ou le consentement), ou sous un autre format que nos projets habituels (exemple : parcours thématiques, stands, actions du Bus Information Prévention), vous pouvez nous solliciter directement via prevention@lecrips.net afin d'établir un devis.

Le Crips développe différentes modalités d'intervention s'appuyant sur des parcours pédagogiques thématiques ou encore via son Bus Info Prévention (BIP) afin de sensibiliser les publics autrement ou d'aller un peu plus loin sur certains sujets en éducation pour la santé.

Des actions à la carte à travers des parcours pédagogiques

Tout ou partie des outils qui composent le parcours peuvent être utilisés pour une séance :

- Selon les besoins identifiés.
- Selon la taille des groupes.
- Selon l'espace disponible.

Check ta conso pour aborder différents sujets relatifs aux consommations de produits (alcool, tabac, cannabis, chicha, influence des pairs, motivations à consommer/arrêter, etc.).

Ça capte ou pas? pour prendre conscience de la transversalité du sujet des écrans (sommeil, réseaux sociaux, lumière bleue, fake news, cyberharcèlement, etc.).

Bodypositive pour parler du rapport au corps et des discriminations liées à l'apparence physique.

Des actions à travers son Bus Info Prévention (BIP)

Le BIP se déplace dans toute l'Île-de-France à la rencontre des publics pour les sensibiliser aux questions de santé, à l'aide d'outils ludiques. Grâce à ce dispositif innovant, les lieux isolés des structures de prévention peuvent bénéficier d'actions.

Le BIP est un véritable espace de prévention multiusage et modulable en fonction de l'action. Il permet de toucher un large public grâce aux outils pédagogiques, ludiques et interactifs qui sont intégrés au véhicule et déployés autour. Il permet de réaliser des actions de prévention au sein d'endroits divers tels que :

- Des esplanades de stades, d'universités ou de mairies.
- Face à des foyers, maisons de quartier.
- Des parcs et bases de loisirs.
- Sur les quais de Seine.
- À proximité des gares, zones commerciales, parkings, etc.

Pour inscrire votre établissement, vous pouvez contacter : prevention@lecrips.net



Le Crips Île-de-France

ACTEUR RECONNU DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Organisme associé de la Région Île-de-France, nous sommes une association de prévention et de promotion de la santé sur le territoire francilien.

Nous bénéficions d'un agrément national du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des trois agréments académiques franciliens (Créteil, Paris, Versailles).

L'association intervient dans deux domaines :

→ La santé des jeunes et des publics en situation de vulnérabilité

Nous développons des programmes de promotion de la santé.

→ La lutte contre le VIH/sida

Nous mettons en œuvre l'action régionale en matière d'information, de prévention, de promotion du dépistage et de lutte contre la sérophobie.

Nos actions sur le territoire francilien en 2022

4 300 actions

96 500 jeunes et adultes sensibilisés

94 % de satisfaction

Qui finance les actions du Crips IDF ?

Nos bailleurs

Les programmes de promotion de la santé du Crips IDF sont financés par le Conseil régional d'Île-de-France, l'Agence régionale de santé d'IDF, la ville de Paris et l'Institut national du cancer.

Le Budget d'autonomie éducative francilien - BAEF

Les subventions que nous recevons nous permettent de financer un programme par établissement. Si vous voulez mettre en place d'autres projets, il existe des solutions de financement.

Ces actions peuvent être prises en charge par le Budget d'autonomie éducative francilien - BAEF, un dispositif de la Région IDF qui existe depuis maintenant trois ans.

Tous les lycées franciliens peuvent en bénéficier pour le financement d'actions éducatives, et la prévention santé jeunes en fait partie. Nous vous invitons à aller sur la page dédiée <https://lycees.iledefrance.fr/budget-dautonomie> qui vous donnera toutes les informations nécessaires pour le solliciter.



Le Crips Île-de-France

Programme d'animations

lecrips-idf.net/
prevention-sante-jeunes

 crips_idf
 crips_idf


Contact

01 84 03 96 98
prevention@lecrips.net

 Crips_IdF
 LeCripsIDF

Horaires

du lundi au vendredi
9h à 12h30 — 14h à 17h

 Crips Île-de-France
 CripsIleDeFrance

Accès

16 rue de l'Évangile
75018 Paris

 lecrips-idf.net
